



Devis abusif : pratiques déloyales ? tentative escroquerie ?

Par **antimoine**, le **01/03/2013** à **14:49**

Bonjour,

Un garagiste m'a proposé un devis de 2000 € selon lequel il fallait changer plusieurs pièces sur ma voiture dont un boîtier qui valait 1000 €.

J'ai préféré faire transférer la voiture dans un autre garage qui l'a réparée sans avoir eu à changer cette fameuse pièce de 1000 €.

Il me semble que le 1er garage a abusé de sa qualité de professionnel pour obtenir une prestation coûteuse qui n'avait pas lieu d'être.

Peut-on alors parler de pratiques commerciales déloyales ou même de tentative d'escroquerie ?

PS : les 2 garages représentent la même marque et ont donc les mêmes outils de diagnostic.
Merci de vos réponses.